

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Tarbes
SERON - Commune

Séance du mardi 23 juin 2026

Délibération N° DE_018_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 15/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean-François SEBAT.

Présents : Jean-François SEBAT, David LESCLOUPE, Pascal GOUATARBES, Béatrice CAZABONNE, Fabienne LAFONT, Eric LAUCAIGNE, Cédric PRAT, Laetitia MICHEL

Représentés :

Absents et Excusés : Corinne DUHART, Hervé PUCHEU, Fanny MIEGEBIELLE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Béatrice CAZABONNE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire explique avoir reçu un courrier de l'ADMR du canton d'Ossun demandant une aide pour l'achat d'un véhicule adapté. Il propose de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'ADMR du canton d'OSSUN pour aider au renouvellement de cette mobilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTÉ** la proposition de Mme le Maire

- **AUTORISE** M.le Maire à verser une subvention à l'ADMR du canton d'Ossun d'un montant de 200 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le

ID 065-216504225-20260623-DE_018_2026-DE

SLOW

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean-François SEBAT
Président de séance



Béatrice CAZABONNE
Secrétaire de séance